

C2A

Commissariat Audit Assistance
Société de commissariat aux comptes
inscrite près la cour d'Appel de Saint
Denis de la Réunion

Associés : W. AH FANE
P. BOURSIER
R. COUMAU
W. GARCIA

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

REPERE Réseau Périnatal Réunion

Association Loi 1901

Siège social : Bassin Plat, 10 Bis Allée des Gloxinias
97410 SAINT PIERRE

SIRET / APE : 440 137 750 00020 / 9499Z

Sur les comptes clos au

31 DECEMBRE 2012

Assemblée Générale Ordinaire Annuelle
du 27 juin 2013

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

REPERE

Exercice clos 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association REPERE établis en Euros tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de l'association. Il nous appartient sur la base de notre audit d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I.- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II.- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1er août 2003, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les

C2A

estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

III- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral du Président et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Saint Paul, le 29 mai 2013

C2A, Commissaire aux Comptes


Pierre BOURSIER, associé

Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	3 196,87	2 764,59	432,28	298,45	134
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours	2 650,00		2 650,00	2 650,00	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	594,40	594,40			
Autres immobilisations corporelles	47 438,42	42 405,49	5 032,93	3 925,73	1 107
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 070,95		1 070,95	1 070,95	
TOTAL (I)	54 950,64	45 764,48	9 186,16	7 945,13	1 241
Stocks en cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes				312,00	- 312
Créances usagers et comptes rattachés	5 165,00		5 165,00	250,00	4 915
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	2 464,82		2 464,82	1 291,14	1 174
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	75 010,88		75 010,88	2 654,07	72 357
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	266 651,84		266 651,84	137 410,96	129 241
Charges constatées d'avance	3 666,64		3 666,64	2 898,37	768
TOTAL (II)	352 959,18		352 959,18	144 816,54	208 143
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	407 909,82	45 764,48	362 145,34	152 761,67	209 384

Bilan association(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise	120 268,25	18 375,00	101 893
. Ecarts de réévaluation			
. Réserves			
. Report à nouveau	32 153,84	1 820,55	30 333
. Résultat de l'exercice	24 516,18	30 333,29	- 5 817
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecarts de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	176 938,27	50 528,84	126 409
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (II)			
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement	77 647,87	9 276,00	68 372
. Sur autres ressources			
TOTAL (III)	77 647,87	9 276,00	68 372
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	43 965,02	18 549,68	25 415
Autres	63 594,18	74 407,15	- 10 813
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	107 559,20	92 956,83	14 602
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	362 145,34	152 761,67	209 384
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	33 789,00		33 789,00	34 062,00	- 273	-0,80
Montants nets produits d'expl.	33 789,00		33 789,00	34 062,00	- 273	-0,80
Autres produits d'exploitation						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			398 785,28	449 813,08	- 51 028	-11,34
Cotisations			10 065,00	12 160,00	- 2 095	-17,23
Autres produits			8,17	4,09	4	99,76
Reprise de provisions						
Transfert de charges			740,00	2 354,47	- 1 614	-68,57
Sous-total des autres produits d'exploitation			409 598,45	464 331,64	- 54 733	-11,79
Total des produits d'exploitation (I)			443 387,45	498 393,64	- 55 006	-11,04
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)						
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés			2 015,99	1 151,69	864	75,05
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)			2 015,99	1 151,69	864	75,05
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion				1 194,43	- 1 194	-100
Sur opérations en capital			950,00	100,00	850	850,00
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (IV)			950,00	1 294,43	- 344	-26,61
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			446 353,44	500 839,76	- 54 486	-10,88
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			276,00	7 572,59	- 7 297	-96,36
SOLDE DEBITEUR – DEFICIT						
TOTAL GENERAL			446 353,44	500 839,76	- 54 486	-10,88

	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)	Variation	%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	54 475,31	144 908,32	- 90 433	-62,41
Services extérieurs	23 717,01	29 580,11	- 5 863	-19,82
Autres services extérieurs	74 924,51	47 303,79	27 621	58,39
Impôts, taxes et versements assimilés	834,70	1 233,69	- 399	-32,34
Salaires et traitements	149 562,50	196 318,32	- 46 756	-23,82
Charges sociales	42 278,86	53 001,80	- 10 723	-20,23
Autres charges de personnels				
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	4 778,82	5 429,24	- 650	-11,98
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
. Pour risques et charges : dotation aux provisions				
Autres charges	4,28	5,53	- 1	-22,60
Total des charges d'exploitation (I)	350 575,99	477 780,80	- 127 205	-26,62
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	0,25			N/S
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)	0,25			N/S
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	1 500,00	17,69	1 482	N/S
Sur opérations en capital	1 389,15	4,57	1 385	N/S
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)	2 889,15	22,26	2 867	N/S
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)				
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	353 465,39	477 803,06	- 124 338	-26,02
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	68 647,87	276,00	68 372	N/S
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	24 516,18	30 333,29	- 5 817	-19,18
TOTAL GENERAL	377 981,57	508 136,35	- 130 155	-25,61
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Bénévolat				
. Prestations en nature				
. Dons en nature				
Total				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				

RESEAU PERINATAL REUNION 10 B ALLEE DES GLOXINIAS BASSIN PLAT 97410 SAINT PIERRE

	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)	Variation	%
Personnel bénévole				
Total				

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2012 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2011 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 362 145,34 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 24 516,18 E.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 54 951 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	5 329	518		5 847
Immobilisations corporelles	43 684	6 891	2 542	48 033
Immobilisations financières	1 071			1 071
TOTAL	50 084	7 409	2 542	54 951

Amortissements et provisions d'actif = 45 764 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 380	384		2 765
Immobilisations corporelles	39 758	4 395	1 153	43 000
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	42 139	4 779	1 153	45 764

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concessions-brevets etc..	3 197	2 765	432	3 ans
Matériel	594	594	0	de 2 à 4 ans
Inst.-agenct-amenagt div.	3 525	2 962	563	de 3 à 5 ans
Mat.bureau & informatique	29 754	25 331	4 422	de 3 à 5 ans
Mobilier	14 077	14 029	48	de 3 à 5 ans
Matériel pédagogique	84	84	0	5 ans
Immob. incorporelles en cours	2 650	0	2 650	Non amortiss.
TOTAL	53 880	45 764	8 115	

Etat des créances = 87 378 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	1 071		1 071
Actif circulant & charges d'avance	86 307	86 307	
TOTAL	87 378	86 307	1 071

Provisions pour dépréciation = E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL					

Produits à recevoir par postes du bilan = 1 038 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	1 038
Disponibilités	
TOTAL	1 038

Charges constatées d'avance = 3 667 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Location photocopieurs : 143.46 E

Assurance MAIF 2013 : 3264.26 E

Hebergement net : 31.92 E

Abnt LE QUOTIDIEN : 227 E

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Etat des dettes = 107 559 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	43 965	43 965		
Dettes fiscales & sociales	62 799	62 799		
Dettes sur immobilisations	795	795		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	107 559	107 559		

Charges à payer par postes du bilan = 7 197 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	6 096
Dettes fiscales & sociales	1 101
Autres dettes	
TOTAL	7 197

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Autres informations relatives au compte de résultat

Au cours de l'exercice clos au 31/12/2012, l'Association REPERE a procédé à la valorisation des contributions volontaires effectuées à titre gratuit.

Les contributions en travail ont été appréciées en fonction du temps passé et du tarif de remplacement:

- 6 bénévoles non professionnels de santé sont intervenus pour une durée estimée à 106 journées et un montant global de 6962.90 E.
- 14 bénévoles professionnels de santé sont intervenus pour une durée estimée à 78 heures et un montant global valorisé à 2979 E.

Les mises à disposition de salles ont été estimées en fonction du marché à 2200 E.

En annexe, est joint le tableau des subventions et des fonds dédiés.

Conformément au décret n°2008-1487 du 30 décembre 2008, le montant des honoraires du commissaire aux comptes au titre du contrôle légal de l'exercice 2012 s'élève à 6401.50 E.

Annexes aux comptes annuels (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 1 038 E

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
<i>Fourn.-rrr & av a obtenir(4098000)</i>	<i>1 038</i>
TOTAL	1 038

Charges constatées d'avance = 3 667 E

Charges constatées d'avance	Montant
<i>Charges constatees avance(4860000)</i>	<i>3 667</i>
TOTAL	3 667

Charges à payer = 7 197 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
<i>Fourn.-fnon parvenues(4081000)</i>	<i>6 096</i>
TOTAL	6 096

Dettes fiscales et sociales	Montant
<i>Org.sociaux-ch.a.p(4386000)</i>	<i>1 101</i>
TOTAL	1 101

C2A

Commissariat Audit Assistance
Société de commissariat aux comptes
inscrite près la cour d'Appel de Saint
Denis de la Réunion

Associés : W. AH FANE
P. BOURSIER
R. COUMAU
W. GARCIA

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

REPERE **Réseau Périnatal Réunion**

Association Loi 1901

Siège social : Bassin Plat, 10 Bis Allée des Gloxinias
97410 SAINT PIERRE

SIRET / APE : 440 137 750 00020 / 9499Z

Sur les comptes clos au

31 DECEMBRE 2012

Assemblée Générale Ordinaire Annuelle
du 27 juin 2013

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

REPERE

Exercice clos 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Montants attribués aux administrateurs à titre d'honoraires ou de remboursements de frais :

NOM	PRENOM	LIGNES BUDGETAIRES	€	TOTAL	OBSERVATIONS
JAMAL BEY	Karim	Formation Réanimation du nouveau né	1 206,00	1 340,00	
		Formation Soins pédiatrique du nouveau né	134,00		
ARCIZET	Paul	Honoraires Médecin coordinateur	2 362,50	2 362,50	Sorti du CA le 25/06/2012
FRANCO	Jean Marc	Honoraires Médecin coordinateur	787,50	787,50	Sorti au CA le 25/06/2012
ROBILLARD	Pierre Yves	Rémunération Formateur	134,00	134,00	
DURAND	Sophie	Honoraires Formateur	157,50	457,50	
		Honoraires Formateur à la CGSS	300,00		
BIRSAN	Anca	Rémunération Formateur	134,00	134,00	
VICQ	Jean Claude	Organisation RMM	472,50	472,50	

Fait à Saint Paul, le 29 mai 2013

C2A, Commissaire aux Comptes

Pierre BOURSIER, associé

